L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 551.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 19 au 20 janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 18 h. 24 à 9 h. 38.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Des gardes fils mettent en fuite des voleurs de cuir

Au cours de la nuit dernière, en effectuant une tournée dans la rue Jules Guesde, des gardes-fils téléphoniques apercurent, vers 2 h. 30, deux individus porteurs de volumineux ballots qui prirent la fuite en les voyant. Les gardiens leur donnerent la chasse mais ce parvinrent pas à les rejoindre.

Revenus sur les lieux, ils trouvèrent un sac abandonné renfermant trois feuilles de cuir et une vingtaine de paires de chaussures devant être reparées, ainsi que des tiges de bottines. Ils ramassèrent également une casquette perdue par l'un des escrocs.

M. Wattel, commissaire de police mis au courant de ces faits, ouvrit une enquête qui lui permit de savoir que le tout avait été volé dans un atelier de réparation de chaussures situé 14, rue Carpeaux et exploité par M. Gustave Pattyn, 56 ans, artisan cordonnier, rue de Valmy, 43.

Les marchandises ont été reconnues par le propriétaire qui en a repris possession. La sûreté a été chargée de rechercher les auteurs de ce vol.

La Fortune grâce au « P'tit Quinquin »

Les dimanches du « P'tit Quinquin » sont toujours gagnants. Un gros lot d'un demi-million du tirage du 15 Janvier.

Les dimanches du « P'tit Quinquin » sont toujours les dimanches Fétiches, les dimanches Porte-Bonheur.

ENGAGEZ-LES PARTOUT

Victimes du froid

Ces jours derniers, le froid s'est particulièrement aux vieillards. C'est ainsi qu'ont succombé : M. Joseph Lebaux, 77 ans, rue de l'Epeule, couteur de l'Abreuvoir, cour Mentagne ; J. Jean-Baptiste Delelove, 77 ans, rue Edouard Anseele, 140, cour Mullier et François Leignel, rue Decrême, 183, tour Bouilly 8. Les docteurs ont conclu à des morts naturelles provoquées par des congestions.

Les cadavres ont été transportés au dépôt mortuaire de l'hopital La Fraternité.

COLISÉE

Exceptionnellement lundi soirée 7 h. 30 précises, matinée, 3 h., soirée 7 heures 30

« ANGELICA »

Sam. FACE au DESTIN

Location lundi matin 10 heures

2.500

« Pas sur la bouche » au Grand-Théâtre

C'est certainement un beau public qui assistera dimanche la représentation de « Pas sur la bouche », operette moderne en 3 actes de Andre Barde, musique de Maurice Yvain.

On n'était hier à la création à Roubaix.

Cette operette a quelque chose [illegible] Elle est comme [illegible] de charme et de [illegible] personnages [illegible] actions [illegible] Elle [illegible] Elle qui [illegible] en [illegible] Paris [illegible] un Amer cain, qui tent [illegible] la présence de [illegible] successeur. D'où une suite de [illegible] situations. Mais tout finit [illegible] s'entendre.

[illegible] bien de [illegible] Elle [illegible] sans [illegible] Elle [illegible] Gaby Bakker [illegible] un artiste déjà [illegible] dans le [illegible] en scène et campe admirablement son personnage de Valandray. La distribution comprend encore les noms de J. Thomson (Eric Thomson), A. Lemay (Charles) et H. Robert (Paradis).

La mise en scène est de M. Thureau, et le ballet réglé par M. G. Pacory.

Mort de M. Jules SEGARD, vétéran choriste du choral Nadaud

La grande famille des choristes roubaisiens est, une fois de plus, douloureusement touchée par la mort d'un de ses doyens, M. Jules Segard, ancien industriel, décédé en son domicile, 57 bis, rue de l'Ermitage, à l'âge de 80 ans. C'est une bonne vieille figure sympathique qui disparaît et cette perte sera vivement ressentie au Choral Nadaud et à la Chorale Notre-Dame, sociétés au sein desquelles le défunt tint très honorablement sa place pendant plus de 50 années.

En effet, M. Segard faisait partie des commissions de ces deux associations. Il était membre du Conseil d'administration du Choral Nadaud et secrétaire de la Chorale Notre-Dame. Ceci prouve que ses nombreux amis avaient placé en lui toute leur confiance en lui accordant ces deux postes. En récompense des signalés services qu'il ne cessa de rendre à l'art choral, M. Segard avait reçu, en 1937, la médaille fédérale de la Fédération des sociétés musicales et chorales du Nord et du Pas-de-Calais.

TRAMWAYS

Lundi à 3 h. 30 et 7 h. 30

BACH EN CORRECTIONNELLE

UN FIL DESOPILANT

2.505

CARNET

Messe anniversaire. — Une messe anniversaire sera célébrée le mercredi 21 janvier à 9 h., en l'église Saint-Martin à l'intention de notre regretté confrère, M. Fernand Ouidard, secrétaire de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, décédé le 14 janvier 1941.

Sociétés et Comités

Union des mutilés et réformés de Roubaix. — Funérailles de M. Burz Paul, mercredi 21, à 14 h. 30, en l'église du Sacre-Cœur. Rassemblement à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 63, à 14 h. 15.

ETAT CIVIL

Naissances : Françoise Van Der Auwera, 134 rue Anseele, né à la Maternité municipale, 22, avenue Julien Lagache.

Décès : Mathieu Boudin, 77 ans, 52, rue Saint-Jean ; Eugénie Wautera, Vve Bouillet, 67 ans, 206, rue Ingres ; Hélène Delepleaque, 16, rue du Parc, à Croix. Vve Nutte, 79 ans ; Céline Baiot, Vve Lambreth, 65 ans, rue d'Alma, fort Frasez, 23 bis ; Alphonse Lecocq, 62 ans, rue Jules Guesde, 23 bis, cour Ghestem, 24 ; Louis Adel, 8 ans, 104, rue Bernard ; Pierre Debray, 20 ans, 4, rue Jacquard ; François Janssens, 66 ans, 28, rue des Récollets, cour Georges, 16.

CROIX

LE PAIEMENT DES SECOURS AUX CHOMEURS

Le paiement des secours aux chômeurs a lieu par quinzaine, le mardi après-midi, salle des fêtes, Grand'Place, dans l'ordre suivant : 1 à 1.000 de 14 h. 15 à 14 h. 30 ; de 1.001 à 2.000, 14 h. 30 à 14 h. 45 ; de 2.001 à 3.000, 14 h. 45 à 15 h. ; de 3.001 à 4.000, 15 h. à 15 h. 15 ; de 4.001 à 4.500, 15 h. 15 à 15 h. 30 ; de 4.501 à 5.000, 15 h. 30 à 15 h. 45 ; de 5.001 à 5.500, 15 h. 45 à 16 h. ; de 5.501 à 6.000, 16 h. à 16 h. 15 ; 6.601 à la fin, 16 h. 15 à 16 h. 30.

Les chômeurs de plus de 65 ans seront payés comme suit : 1 à 2.750, de 16 h. 45 à 17 h. ; de 2.751 à la fin, 17 h. à 17 h. 15.

Les personnes ne se présentant pas au paiement la mardi après-midi, aux heures indiquées, seront payées le lendemain mercredi, de 11 h. à 11 h. 30 à l'Office du Travail, 44, rue de la Gare.

LES PLANTS DE POMMES DE TERRE

M. Paul Houzet, négociant en graines et fourrages, rue de la Gare, titulaire de la carte professionnelle de détaillant en semences, est désigné comme répartiteur des plants de pommes de terre.

Les jardiniers peuvent donc remettre à M. Houzet, leur bon d'approvisionnement.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Une séance de vaccination antivariolique aura lieu mardi 20 janvier, de 9 h. 30 à 10 h. 30, au Dispensaire de la Mairie.

CONSULTATION DES NOURRISSONS

La consultation des nourrissons aura lieu le mercredi 21 janvier de 15 h. à 16 h., à la Maternité, 5, avenue Delory.

CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS

Le Contrôleur des Contributions directes recevra le mercredi 21 janvier de 14 h. à 18 h., les contribuables qui auraient des réclamations à lui soumettre.

WASQUEHAL

Deux courageux sauveteurs sont récompensés par la Fondation Carnegie

Nous apprenons que la Fondation Carnegie (Fonds des héros français) vient d'attribuer une juste récompense à deux courageux sauveteurs de la Commune qui se sont particulièrement distingués.

C'est d'abord le jeune Marcel Bergeus, âgé de 17 ans, demeurant 110, rue des Villas à Wasquehal qui se voit décerner la Plaquette de cette Fondation et une allocation de 500 francs pour avoir sauvé d'une mort certaine, le 18 juillet 1941, un jeune enfant qui se serait infailliblement noyé dans le canal de Roubaix (écluse du Cottignies) sans le prompt secours apporté par M. Bergeus qui réussit à repêcher le jeune imprudent alors qu'il reparaissait pour la troisième fois à la surface de l'eau.

— M. Gaston Dumoulin, âgé de 45 ans, domicilié 8, rue des Villas, à Wasquehal qui, le 16 janvier 1940, réussit à maîtriser un attelage de deux chevaux emballés aux environs de la Filature du Nord et évita ainsi de graves accidents, se voit également décerner la Plaquette de la Fondation Carnegie et une allocation de 500 francs pour ce bel acte de courage et de dévouement.

Toutes nos félicitations à ces deux courageux sauveteurs qui ne tarderont pas à recevoir leur récompense si justement méritée.

UNE MANŒUVRE DES POMPIERS

Le corps des sapeurs-pompiers communaux a effectué hier dimanche dans la matinée, une importante manœuvre. A 10 h., tous les pompiers étaient rassemblés dans la cour de l'établissement Hannart frères ou sous la direction de leur commandant, M. Jean Caby, ils effectuèrent divers exercices et manœuvres avec le matériel du lutte contre les incendies.

Les pompiers sortirent ensuite en ville avec l'auto-pompe pour la vérification des bouches d'incendie et firent les manœuvres dans le centre de la Commune avant de réintégrer leur casernement vers midi trente.

SOURDS

Les événements, les difficultés de transport vous ont privé de la visite habituelle à **LILLE, de M. DESGRAIS**, le propriétaire des **Ets AUDIOS, 15, rue Jean-Mermoz, à Paris** (r. p. des Champs-Elysées), qui est le plus réputé des acousticiens de Paris.

Il est confirmé que c'est les **JEUDI 22 et VENDREDI 23 JANVIER** que **M. DESGRAIS** viendra personnellement chez son dépositaire :

Ets VALIN, Orthopédiste, 35, rue Esquermoise, LILLE

Vous pourrez, sans engagement, essayer les appareils de sa nouvelle fabrication et vous pourrez

ENTENDRE IMMÉDIATEMENT

11992

HALLUIN

LES COMMANDES DE CHARBON

Les inscriptions de commandes continuent à être reçues le 67, rue de Lille mardi 20 janvier pour le secteur compris dans les rues suivantes : Rues Turbigo, de la Paix, Neuve, Jacquard, du Moulin, cont. Eglise, rue du Cimetière, avenue de l'Hôpital, cité Cornil, cité Notre-Dame, rue Rouge-Porte et toutes les rues comprises dans ce secteur.

Coin de Terre Nélluinois. — Au local, 54, rue Gustave Desmettre, permanence ouverte de 10 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

Comité d'Entr'aide aux Prisonniers. — Ce mardi, dans l'après-midi, une permanence fonctionnera de 14 h. à 18 h. pour renseignements aux familles.

Union des Familles Nombreuses. — Les retardataires du Groupe des Familles Nombreuses d'Halluin, qui n'ont pas encore satisfait au paiement de leur cotisation pour l'année 1942, sont invités à se mettre en règle.

S'adresser au local, Café des Vieux Amis, rue Gustave Desmettre.

Au profit des veuves et orphelins de Guerre. — Suivant une intéressante et très louable initiative la société d'Entr'aide sociales organisera le 14 février un grand concours de manilla au profit des veuves et orphelins de la guerre, doté de 400 fr. de prix. On s'inscrit dès ce jour, 51, rue Gustave Desmettre.

RONCQ

TAXE SUR LES TRANSACTIONS

La perception de la taxe sur les transactions aura lieu mardi 20 janvier, de 9 h. à 11 h., au débit de tabacs Suin, place de Roncq-Centre, pour les redevables dont les noms commencent par les lettres A à L. Le mercredi, mêmes lieu et heures, pour les autres.

SAINT-ANDRÉ

Belle initiative du Secours national

Le Délégué du Secours National informe la population qu'une trentaine de jeunes gens bénévoles ont constitué des équipes sociales dont le but est de rendre service aux habitants.

Leur concours doit être demandé au siège du Secours National, Place de l'Eglise et leur aide sera accordée principalement dans les familles des prisonniers et de malades.

Cordiales félicitations à ces jeunes gens qui, sous la direction de M. Ernest Scribot, accompliront des gestes de solidarité et qui se dévoueront sans compter pour les habitants de la commune.

Leur devise sera : « Servir pour refaire la France ». — Le Délégué du Secours National : **Armand CAUSAERT.**

LOMME

LE CHEMIN RURAL N° 12 DIT « CHEMIN D'AISANCE » DEVIENT UNE VOIE PUBLIQUE

A L'INTERSECTION DE CETTE ARTERE ET DES RUES ANATOLE FRANCE ET NEUVE PROLONGEE, UNE PLACE PUBLIQUE SERA AMENAGEE.

Depuis quelque temps déjà, il entrait dans les intentions de la municipalité lommoise à laquelle préside avec compétence M. Eugène DERUSE, député-maire, d'établir une communication directe entre les quartiers du Marais et de Mont-à-Camp par l'aménagement d'une artère reliant ces deux importantes parties de la ville.

Cette espérance va passer dans le domaine des réalités.

En effet, le chemin rural N° 12, dit « Chemin d'Aisance », sera bientôt une confortable, pratique et agréable voie publique.

Les plans relatifs aux travaux à exécuter qui avaient été transmis aux services préfectoraux intéressés ont reçu l'approbation définitive de M. le Préfet Régional. Il y a quelque temps, ces plans étaient encore déposés au Secrétariat de la Mairie de Lomme où les personnes intéressées ont pu les contempler à leur aise.

En examinant les tracés, on remarque la bon emplacement de cette nouvelle rue. Débouchant à l'une de ses extrémités dans la rue Jules Guesde, cette voie doit aboutir, d'autre part, à l'intersection des rues Anatole France et Neuve prolongée.

Au croisement de ces trois dernières artères, une place publique sera aménagée.

La nouvelle rue sera empierrée. Tracée avec soin, cette voie de communication entre les deux quartiers de Mont-à-Camp et du Marais est appelée à rendre de grands services aux usagers de la route. Cette rue sera bordée de trottoirs avec fil d'eau.

Les travaux d'aménagement et en premier lieu ceux de nivellement, doivent suivre les adjudications.

Par cette réalisation, les terrains se trouvant en bordure de cette route jouiront d'une plus-value nouvelle et intensifiable. La nouvelle chaussée aura ainsi plusieurs effets heureux.

HELLEMMES

L'activité du Secours National dans la Commune, en 1941

Dans toutes les villes, le Secours National ne cesse d'intensifier ses services et de soulager le plus possible les misères. Partout, le S. N. possède un correspondant particulier.

A **Hellemmes**, où l'œuvre est dirigée par Mlle Marie-Louise Smaeghe, assistante sociale, correspondante locale au S. N., aidée dans sa tâche par quelques assistantes sociales, toutes plus dévouées les unes que les autres, le Secours National a, au cours de l'année 1941, fait preuve d'une belle activité.

Déjà, la population pauvre et secourable avait connu la générosité du Secours National à la fin de 1940. En décembre, la collecte des vêtements par les enfants des écoles, avait permis de grouper un combre incalculable de vêtements de tous genres.

L'ouvroir, installé le 12 janvier 1941, comptait à son inauguration cinq ou six ouvrières ; elles sont maintenant plus de 180.

Plus de 750 kilos de laine ont été travaillés au cours de l'année. Une partie de l'ouvrage confectionné a été distribué aux familles nécessiteuses, tandis que le reste fut déposé à l'œuvre du vestiaire. Près de 1.200 familles ont été secourues et plus de mille paires de galoches ont été réparties.

Un grand nombre de sous-vêtements, de linge, de vêtements pour hommes, femmes et enfants neufs et usagés, ont été distribués. Plus de 10.000 fr. ont été payés dans des achats de chaussures, charbon, ravitaillement, etc... pour secours d'extrême urgence.

Près de cent familles ont bénéficié de l'œuvre des layettes.

52 familles sinistrées de mai 1940 ont obtenu des vêtements, cuisinières, ustensiles ménagers literies, meubles, etc...

Les familles touchées par les raids de juin et juillet 1941 ont également été aidées. Près de 200 ménages ont été pourvus d'habitations, meubles, vêtements, etc...

Pendant huit jours, 100 personnes sans abri ont été nourries et hébergées par les soins du Secours National.

Lors de la fête des mères, 20.000 francs ont été offerts par le S. N. en faveur des familles nombreuses.

Dans les écoles, les goûters ont été gracieusement offerts aux écoliers à maintes reprises, goûters où l'on trouvait du pain d'épice, du chocolat de des petits gervais.

Tous les lauréats du certificat d'études primaires ont reçu une récompense.

Dans les écoles maternelles, des soupes ont été servies à tous les enfants et, à l'heure actuelle, le S. N. participe à l'œuvre de la soupe scolaire, préparée chaque jour par les soins de la Municipalité locale.

Lors des vacances, le Secours National a offert des jouets et jeux de plein air ; 1.200 bols de soupe étaient servis chaque jour dans les divers camps des écoles communales et privées, soupes pour lesquelles le S. N. apportait son concours.

Enfin, à l'occasion de la Noël du Maréchal, des friandises furent remises à tous les enfants des écoles de la ville.

Dans un autre domaine, celui des jardins ouvriers, le S. N. a fait don ds sommes d'argent pour l'achat de récompenses, destinées à encourager les propriétaires des plus beaux jardins.

A cette occasion d'ailleurs, les propriétaires des jardins ont fait don de légumes pour les soupes scolaires.

Il n'est jamais fait appel en vain au concours du Secours National, décidé à faire plus encore cette année qu'en 1941.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Il avait vendu le lapin volé

Le nommé Coppin Arthur, 48 ans, tisserand, 3, rue Mirabeau, a été déféré au Parquet pour vol d'un lapin commis la nuit au préjudice de Mme Permotte, 5, rue Mirabeau, dont nous avons signalé le dépôt d'une plainte.

Coppin a reconnu les faits qui lui sont reprochés et a déclaré avoir vendu le lapin dérobé à une personne qu'il ne connaît pas.

Un écho de l'évacuation

La police a enregistré une plainte de M. Leonard Meutrive, commerçant en articles pour l'électricité, 35, rue Louis Faure, pour pillage de sa maison de commerce commis en Mai 1940. Le préjudice subit par le commerçant est de l'ordre de 20.000 francs.

LE CHAPITRE QUOTIDIEN DES BECANIERS

M. Trégny Désiré, demeurant à **La Madeleine**, 18, rue de la Gare, pour voi de sa bicyclette estimée 1.000 francs, commis samedi, à 21 h. rue St-Gabriel, à Lille, a averti la police qui a ouvert une enquête.

DANS LA VITRE

Plainte a été déposée à la police par Mme Roeton Eugénie, 206, rue Nationale, pour bris d'une vitre de son débit de boissons commis samedi soir à 22 h. par un inconnu. La police enquête.

LES DISCIPLES DE BACCHUS

C'est sans doute pour se réchauffer que René Delebecque, 50 ans, journalier, Fort Sainte-Agnès et Suzanne Cotelarre, 39 ans, femme de ménage, 5, rue Lestiboudois, avaient absorbé plus de grands et petits verres d'alcool qu'il n'est sage. Rencontrés en ville en état d'ivresse, ils ont été conduits au violon où ils reprirent leur sens... tout à leur aise. Un procès-verbal a sanctionné leur intempérance.

LES CONTRAVENTIONS D'UNE JOURNÉE

Au cours de la journée et de la nuit de samedi, 25 contraventions ont été dressées à titres divers : 6 à des cyclistes pour infractions diverses ; 3 pour circulation en sens interdit ; 4 pour défaut d'éclairage à voiture hippomobile ; 3 pour avoir uriné sur la voie publique ; 1 pour avoir fait le commissionnaire public sans autorisation ; 1 à une cabaretière pour avoir joué de la musique sans autorisation ; 7 pour non occultation des lumières.

Lillois, méfiez-vous, la police veille !

L'activité de l'Amicale laïque du Vieux-Lille

L'Amicale Laïque du Vieux Lille vient de faire procéder à une importante distribution de friandises aux élèves des écoles primaires Condorcet, Diderot, Colbert, Lamartine et Pascal, en complément de la distribution faite précédemment dans les écoles maternelles.

C'est, ainsi, plus de 1.000 enfants qui, cette année encore et malgré les grandes difficultés du moment ont été appelés à participer aux généreuses distributions de l'importante organisation que représente l'A.L.V.L., s'efforçant de justifier toujours ce jugement d'un de nos bons chansonniers Lillois qui, il y a quelques années, s'est plu à écrire à son intention « qu'en tout temps, l'Amicale Laïque fait la joie des enfants ».

Dans un esprit de vraie solidarité, l'Amicale Laïque du Vieux-Lille, toujours présente lorsqu'il s'agit de tendre une main secourable, entend continuer à faire œuvre utile dans tous les domaines où son action bienfaisante peut s'exercer, mettre son dévouement à préparer les jeunes à remplir leurs devoirs sociaux et demeurer digne d'un long passé dont elle est fière de s'enorgueillir.

NOS PRISONNIERS

Nous avons reçu la photographie ci-dessus, que nous nous faisons un plaisir de publier. Elle représente MM. ALLARD Roger (coiffé d'un béret basque), comptable à LILLE, et Emile PIPART, domicilié, 37, rue Léonard-Danel, à LILLE. Ces deux concitoyens sont en captivité au Stalag XII A. (Ph. privée).

A la Société de Géographie

« GÉOGRAPHIE... et ARCHITECTURE »

Tel était le thème choisi par M. Dion, professeur de la Faculté des Lettres qui, en une conférence fort applaudie, causa de l'influence de la Géographie dans l'Architecture.

C'est devant une assistance assez nombreuse que débuta dimanche la séance qui se déroula dans la Salle des Fêtes de l'Université, rue Auguste Angellier, sous la présidence de Mlle Decroix, ancien bâtonnier, vice-président de la Société de Géographie.

Aux premiers rangs du public, nous avons remarqué : Mgr Détépine, recteur des Facultés Catholiques ; Ronelle, directeur de l'Institut électro-mécanique ; MM. Malatrat, trésorier ; Piat, Pietreson de Saint-Aubin, Dr Barrois et Gérard, membres de la Société de Géographie.

Mlle Decroix, après avoir présenté le conférencier à l'assistance, la remercia d'avoir bien voulu accepter de traiter le sujet : « Géographie et Architecture ». M. Dion présenta alors une série de vues qui illustrèrent abondamment sa causerie. L'analogie de constructions bâties d'une manière presque identique par des hommes de races différentes et séparés par des dizaines, et milliers de kilomètres est remarquable, signale le conférencier. Les photos peuvent seules nous apporter la preuve. C'est que l'influence architecturale s'explique uniquement par un même climat dans des régions pourtant très éloignées les unes des autres.

Si l'exubérance de la végétation tropicale permet à l'architecture d'utiliser exclusivement les matériaux végétaux pour la construction des habitations, par contre la sécheresse et l'aridité du sol dans les régions sahariennes ont enclin les habitants de ces contrées à creuser leur maison sous la terre.

Par ailleurs, des comparaisons judicieuses furent soulignées à l'assistance qui put, par exemple remarquer que le style architectural du Canada s'apparente étroitement avec celui de la Scandinavie, phénomène dû, tant par le climat identique que par une même production intense d'arbres.

Ainsi, grâce à une projection véritablement éclectique et savamment présentée, chacun put faire son profit d'une utile leçon de choses et de féliciter du choix heureux d'un conférencier qui eut tenir son auditoire en haleine deux heures durant.

SOMME

A Coulonvillers, la cave d'un cultivateur était transformée en boucherie clandestine

Le contrôleur principal des Contributions Indirectes Choquet, de Saint-Riquier, surprenait, l'autre soir, deux individus transportant chacun un volumineux paquet. L'un d'eux, qui était à bicyclette, s'enfuit à son approche ; le second put être appréhendé. Il transportait 20 kilos de viande de mouton. Conduit à la gendarmerie d'Ailly-le-Haut-Clocher, il déclara se nommer Jean Peeeelaere, 17 ans, demeurant rue Jules Guesde, à Wattrelos (Nord).

Le contrôleur principal des Contributions Indirectes Choquet, de Saint-Riquier, surprenait, l'autre soir, deux individus transportant chacun un volumineux paquet. L'un d'eux, qui était à bicyclette, s'enfuit à son approche ; le second put être appréhendé. Il transportait 20 kilos de viande de mouton. Conduit à la gendarmerie d'Ailly-le-Haut-Clocher, il déclara se nommer Jean Peeeelaere, 17 ans, demeurant rue Jules Guesde, à Wattrelos (Nord). Celui qui l'accompagnait et s'était enfui, est un nommé Clovis Garin, domicilié à **Hersaux**. Il n'a pu être rejoint.

Paemelaere déclara aux gendarmes qu'il avait acheté la viande à Coulonvillers. Les représentants de l'ordre s'y rendirent avec lui et entrèrent ainsi dans la ferme du cultivateur Joseph Forestier, 39 ans, qui a déjà fait l'objet de poursuites pour vente de beurre au-dessus de la taxe et fabrication clandestine de farine.

Paemelaere avait déclaré avoir payé ses viands 65 à 70 frs le kilo. Son camarade et lui, pour les 20 kilos achetés, avaient versé la somme de 1.350 fr. Forestier nia d'abord mais sa femme reconnut les faits.

Dans la cave de la ferme, les gendarmes découvrirent tout un matériel de boucherie : billot, couperet, couteaux, rien ne manquait.

Ils découvrirent aussi la peau du mouton et, la soulevant, ils en trouvèrent une autre.

En ce qui concerne le second mouton Forestier fit cependant que la bête avait été victime... d'un coup de sang. Il l'avait débitée pour sa consommation personnelle, ses serviteurs et... ses chiens !

Contrôlant son cheptel, les gendarmes constatèrent qu'il avait omis de déclarer de nombreuses bêtes, notamment 80 moutons et plusieurs vaches.

Ce ravitailleur du marché noir sera poursuivi correctionnellement.

Un répartiteur - prévaricateur interné à Doullens

On se souvient que Edmond Chivot 72 ans, marchand de bestiaux chargé de la répartition du bétail dans la région de Vertines, avait été condamné à deux mois de prison avec sursis, et à 20.000 francs d'amende par le tribunal d'Abbeville, pour avoir livré plusieurs bêtes au marché noir.

Nous apprenons aujourd'hui que M. le Préfet de la Somme a ordonné l'internement du répartiteur à la citadelle de Doullens.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 2, rue Pierre Lefebvre (Téléphone 4.250), sont ouverts au public tous les jours de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 15 heures.

A TRAVERS LA VILLE

LA SURVEILLANCE DES PRIX

La police de Tourcoing a effectué samedi une vaste tournée de contrôle dans les boucheries de la Ville. Cette surveillance s'est effectuée sur l'affichage des prix, sur les prix pratiqués et sur le poids des rations servies.

Disons à la louange de nos commerçants qu'aucuna infraction n'a été relevée au cours de cette opération.

FERMEZ A L'HEURE

Un procès-verbal pour fermeture tardive de son établissement a été dressé à la charge de Mme Marguerite Farvaque, 30 ans, cafetière, 8, rue du Hans.

Le concert du Gymnase au profit des prisonniers

C'était hier, dimanche, la représentation de gala organisée au profit des prisonniers ; cette matinée a eu lieu, en la salle du gymnase municipal, rue de Gand et, comme on pouvait le prévoir, elle a remporté le plus vif succès auprès du public tourquennois.

Le programme qui avait été mis sur pied pour la circonstance avait été soigneusement élaboré. Copieux et des plus attrayants il eut la faveur de la grande foule devant laquelle il se déroula.

Au cours du spectacle, qui était présenté d'une façon inédite, les spectateurs eurent l'occasion d'apprécier les talents variés de M. Gérard Vammsele, saxophoniste, de Radio-Maroc, qui ne manque pas de les intéresser vivement par l'exécution de quelques-unes de ses compositions ; Omer et son ensemble, toujours aussi bout-en-train ; le trio rythmique Jonhy Vauds dont l'église n'est plus à faire ; James, l'excellent comique troupier ; Charles Biesbrouck, le jeune et charmant ténor tourquennois ; les sept Bassinys dont les qualités acrobatiques firent battre le cœur de plus d'une spectatrice ; Hélène Villy, le rossignol de la chanson ; Jules Laevens, l'étonnant comique-siffleur ; le trio C.A.R. clowns musicaux régionaux des plus divertissants.

La partie comédie et opérette était assurée d'un grand succès avec la troupe Guy des Flandres qui s'affirme de plus en plus ; après un sketch d'actualité, les excellents comédiens qui la composent donnèrent une amusante comédie-bouffe « Une jeune indomptable » et une opérette décoiffante.

M. Pierre Tiberghien, président de la Famille du Soldat Tourquennois avait bien voulu accepter la présidence de cette séance. Il prononça une allocution dans laquelle après avoir félicité tous ceux qui contribuèrent à en assurer le succès il les remercia de leur généreuse initiative prise en faveur de nos concitoyens prisonniers.

AU CONSERVATOIRE

LE CONCERT-EXERCICE DE LA CLASSE DE PIANO

Le nombreux public d'amateurs avertis a réservé bon accueil aux élèves de la classe de piano (cours supérieur), que présentait, hier à 15 h., en la salle d'auditions, rue Paul Doumer, Mlle Madeleine Dupuis, leur professeur.

Le public était certes, malgré tout disposé à l'indulgence puisqu'il se composait en grande partie des parents ou des condisciples des exécutantes, mais cela n'enlève rien des mérites de ces dernières qui donnèrent le maximum en vue de mériter à l'Académie de Musique de Tourcoing, la réputation qu'elle s'est taillée dans la région.

Parmi les élèves qui se produisirent au cours de cette séance, d'un intérêt artistique indéniable qui ont cependant encore besoin de travail, sont de véritables artistes. Signalons Mlles Nelly Belosse et Jeanne Dauckaert, qui firent preuve de qualités qui ne demendent qu'à s'affirmer : Mlles Raymonds Barry et Germaine Courouble, qui se sont libérées avec aisance de sérieuses difficultés : Lucien Dusotholt et Marie-Thérèse Grenu, qui donnèrent la mesure de leur talent qui ira sans doute encore grandissant ; T.J. Corns, Roberte Vandendriesch ; Ariette Desbouvries qui firent apprécier l'aisance de leur jeu et tout le charme d'une juste interprétation, et, enfin, Mlles Christiane Decottignies et Denise Decocks dont on apprécia le doigté délicat et le sens musical profond.

Toutes ont droit d'être félicitées ainsi que leur professeur et méritent les applaudissements qui leur furent adressés.

Cette séance qui permet d'apprécier l'excellence de la formation musicale donnée en notre Conservatoire, fait bien augurer de l'avenir artistique de Tourcoing, dont les efforts des enfants tendent toujours à faire de leur ville l'une des premières de France.

Biscuits à la caséine

Le Secours National fait savoir que par suite de difficultés pour se procurer de la caséine, il a le regret d'interrompre pour quelques jours la distribution des biscuits.

Le Secours National fera tous ses efforts pour que cette interruption soit la plus courte possible.

Tête en feu, pieds de glace

Si tel est souvent votre cas, Madame, nous vous conseillons de prendre des Gouttes Floride. Vous ne tarderez pas à vous sentir mieux. Les Gouttes Floride, à base de plantes exercent une action bienfaisante sur l'organisme féminin. Elles sont également recommandées aux hommes de tempérament congestif aux alentours de la cinquantaine. Le flacon de Gouttes Floride pour trois semaines : 12 fr. 25 seulement. Ttes Phies. 11248

La répartition du poisson

Samedi dernier, M. Michala, délégué par la Préfecture, est venu à Tourcoing s'inquiéter de la répartition du poisson dans la ville. Il a été reçu par M. Jules Lampe, président du Comité de répartition ; Paul Pouvez, vice-président ; Romain Devriendt, secrétaire, et Kléber Vanhoeque.

M. Michala a pu se rendre compte du bon fonctionnement de cet organisme qui satisfait pleinement les aspirations de tous et de chacun.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

LA DISTRIBUTION DES TIMBRES DE RAVITAILLEMENT ET DE LA CARTE DE POISSON

Afin d'épargner au public un double dérangement, la distribution des timbres ordinaires de ravitaillement sera avancée ce mois-ci pour qu'elle coïncide avec la distribution des cartes de poisson. Elle eura lieu du lundi 19 au vendredi 23 Janvier, la matinée du samedi 24 étant réservée aux cultivateurs et retardataires. Les nouveaux timbres seront valables à partir du 1er Février.

Pour la facilité du service et dans l'intérêt du public, ceux qui se présentent pour retirer leurs timbres sont priés d'intercaler les cartes d'identité dans les cartes de ravitaillement de chaque personne composant leur ménage. Cela accélérera la distribution des timbres et par conséquent épargnera de longues attentes aux guichets.

35.566 HABITANTS A MOUSCRON

La population Mouscronnoise compte actuellement 35.566 habitants y compris 446 étrangers. L'année dernière, la population comptait 35.939 habitants d'où une diminution de 370 âmes.

Un bœhe disparaît. — M. Achille Duquenne, demeurant Chaussée du Risquons-Tout, 166, a constaté qu'un individu a pénétré dans une dépendance de son habitation et y a volé une bêche.

Des harengs frais. — 2.200 kilos de harengs frais et 950 kilos de harengs doux sont arrivés à Mouscron, vendredi dernier. Ils seront les bienvenus.

ROGER-LA-HONTE

par Jules Mary

— 25 —

Pour nous, comme pour tout le monde, il est évident que vous et votre fille, vous avez assisté en témoins à ce meurtre. Les charges les plus graves pesent sur votre mari. Si vous refusez de répondre à nos questions, c'est donc que Laroque est coupable, pour vous comme pour nous ?

Et, se tournant vers le malheureux :

— Expliquez bien ceci à votre femme et à votre fille, Laroque. M. Lacroix et moi nous avons essayé. Elles ont fait la sourde oreille. Soyez plus heureux que nous !

Roger avait écouté avec attention.

Il lui fallait un effort constant d'intelligence à présent, car son cerveau était vide.

Il hocha la tête et murmura :

— Il faut qu'elles parlent ou je suis perdu !

Il était resté aux genoux de sa femme.

Il n'avait abandonné ni ses mains, ni les mains de sa fille.

Deux fois, Henriette, par un mouvement imperceptible, avait voulu les retirer. Il les avait retenues.

Et, chaque fois, Laroque, en la regardant, avait souri d'un air craintif.

— Henriette, tu viens d'entendre M. de Lignerolles, mais peut-être n'as-tu pas bien saisi sa pensée. Je vais te la traduire : « Votre femme et votre fille ne veulent point sortir de leur silence, a-t-il dit : or, il est prouvé qu'elles ont été témoins du meurtre. Si vous n'étiez pas l'assassin, elles parleraient. Ne rien dire, c'est donc vous accuser. Puisque vous protestez de votre innocence, ordonnez-leur de parler ! Qu'elles révèlent ce qu'elles ont vu ! Si vous êtes innocent, vous n'avez rien à redouter, au contraire, vous avez tout à espérer de leurs déclarations. » Est-ce votre pensée, monsieur de Lignerolles ?

— Vous l'avez rendue exactement.

— C'est vrai, Henriette, ce que dit le juge, sais-tu bien ? On croirait que tu ne t'en rends pas compte. Ton silence paraîtrait étrange, et tout naturellement, les juges penseraient que Victoire ne s'est pas trompée, que, du balcon de notre villa, tu as vu assassiner Larouette, et que, par pitié pour ton mari, tu ne veux pas parler. Or, moi, je suis bien sûr que tu n'as pas pu me voir de la villa et je n'ai rien à redouter de tes aveux, rien, entends-tu, ma chérie ? Puisque je suis innocent, ce n'est pas moi que tu as vu, si tu as vu quelqu'un j'ai donc tout intérêt à ce que tu renseignes M. de Lignerolles. Je t'en prie, mon enfant, dis-nous ce que tu sais !

Elle ne répondit rien, gardant son attitude singulière qui faisait penser à cela magnétisées, immobiles sur leur chaise, le buste droit, les mains comme mortes, les paupières baissées.

— Tu m'as entendu, Henriette ?

Elle fit un signe affirmatif.

— Alors, pourquoi ce silence, ce silence qui me condamne, Henriette ?

— Je n'ai rien à dire.

— Tu mens. La déposition de Victoire est précise. Et ton trouble, ta pâleur, ton air étrange te trahissent... Et je me rappelle maintenant, que le lendemain de ce jour, le matin, Suzanne a